

Communication sur la mise en œuvre de l'Agenda 21



L'Agenda 21
de la région Centre

- Edition 2010 -

Région

Centre





EDITORIAL

Nous avons voté notre Agenda 21 régional en juin 2008.

Ce document est devenu, très rapidement, un outil de référence dans la conduite des politiques régionales. Ses principes irriguent désormais toutes nos démarches et nous aident à envisager, simultanément et transversalement, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de nos décisions.

Vous verrez, à la lecture de cette communication, que la grande majorité des « chantiers pour l'avenir » qui avaient été proposés dans la phase de concertation de l'Agenda 21, ont été approfondis et donnent lieu à des actions concrètes.

Nos outils d'évaluation progressent aussi fortement, et les indicateurs de contexte et de réalisation que nous avons définis, sont désormais très présents dans toutes nos analyses, que ce soit dans le « rapport d'activité annuel de la Collectivité (c'était un chantier qui s'est concrétisé en 2010), ou dans les analyses territoriales menées pour préparer le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT).

La convergence entre l'Agenda 21 régional et le SRADDT sont évidentes, quand le premier exercice nous donne des éléments de méthodologie, et le deuxième vise à territorialiser nos politiques. Ils ont en commun d'être des exercices stratégiques et transversaux. Les forums territoriaux, par exemple, qui sont le fruit de l'Agenda 21, vont être un support essentiel dans l'élaboration du SRADDT et du Plan Climat afin d'associer très largement les habitants.

Il est certain que ces multiples dialogues que nous allons mener dans les mois à venir, vont modifier notre regard sur la région Centre et son avenir. Il sera donc temps, en 2011 ou en 2012, de faire évoluer notre Agenda 21, en infléchissant nos objectifs et en proposant de nouveaux chantiers à approfondir.

Sous l'impulsion régionale, une soixantaine de collectivités locales ont entamé des démarches de développement durable qui se traduiront par la rédaction d'un Agenda 21 local. Nous prolongerons notre effort, en le complétant par un soutien à l'émergence de Plans Climat Territoriaux.

La Collectivité régionale doit être exemplaire, en situant la durabilité au cœur de sa réflexion politique. Elle doit le traduire dans son organisation et ses modes de décision. Mais il faut aussi qu'elle sache accompagner ses habitants dans leur pratiques quotidiennes, dans leur effort personnel et citoyen.

Ayons du cœur pour l'avenir !

Gilles DEGUET
Vice-Président
En charge de l'Agenda 21

François BONNEAU
Président de la Région Centre

SOMMAIRE

L'Agenda 21 de la Région : un cadre stratégique de développement durable

Un référentiel de l'action régionale et guide méthodologique

Son articulation forte avec le SRADDT et le Plan Climat Régional

Point d'étape sur les « Chantiers pour l'avenir » de l'Agenda 21

Les Perspectives 2011

Les outils de suivi et d'évaluation

Le Réseau régional des Agendas 21

Les démarches participatives



L'Agenda 21 de la Région : Un cadre stratégique de développement durable

L'Agenda 21 constitue un document de référence stratégique de la Collectivité régionale. Il permet d'appréhender l'action régionale dans son ensemble et sa transversalité.

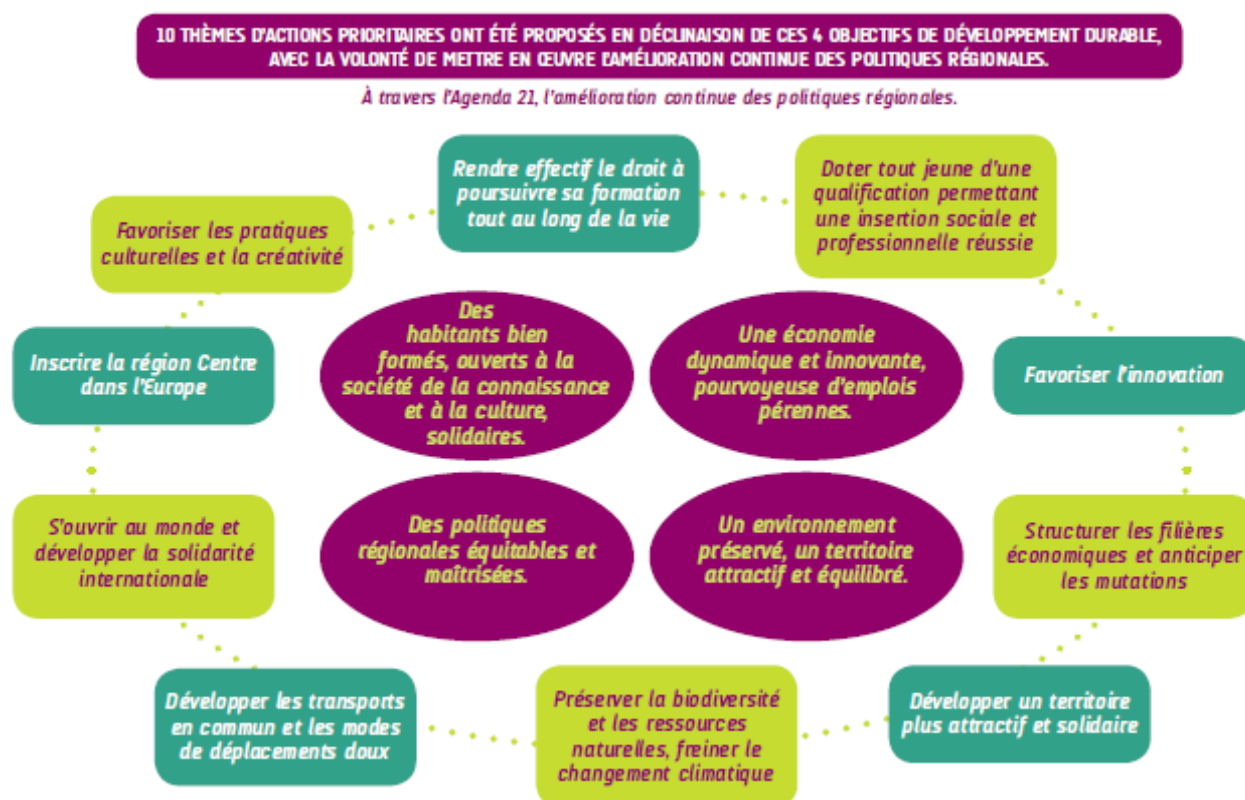
Le **pilotage de l'Agenda 21** est sous la responsabilité de l'Exécutif régional. Depuis son adoption en juin 2008, des communications sur l'Agenda 21 sont données de manière régulière par le Président afin d'informer les Conseillers régionaux de sa mise en œuvre.

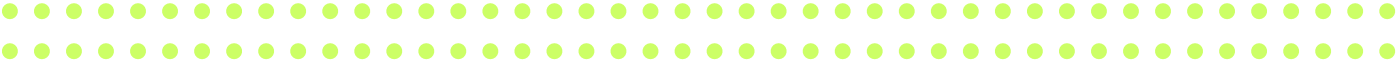
Un **Comité de suivi de l'Agenda 21 régional** a été installé en 2008. Ce Comité, présidé par le Vice-président en charge de l'Agenda 21, associe des élus régionaux, des membres du CESR, des personnes qualifiées ainsi que des représentants des services. Son rôle consiste à examiner les processus de mise en œuvre de l'Agenda 21, l'avancement des «chantiers pour l'avenir » et émettre des recommandations sur le plan de la méthodologie. Le Comité de suivi s'est réuni en septembre 2008, en avril et en octobre 2009. Le Comité de suivi, dont les membres vont être renouvelés suite aux élections régionales de 2010, doit reprendre ses travaux d'ici la fin de cette année.

↳ Un référentiel de l'action régionale et un guide méthodologique

L'Agenda 21 de la Région Centre ne constitue pas une politique qui vient s'ajouter aux politiques régionales existantes. C'est avant tout un référentiel stratégique de l'action de la Région ainsi qu'un guide méthodologique pour l'amélioration continue des politiques.

L'Agenda 21 propose **4 objectifs de développement durable** déclinés à travers **10 thèmes d'action prioritaires** qui ont vocation à couvrir entièrement l'action de notre collectivité.





Pour chacun des 10 thèmes, l'Agenda 21 pointe les finalités du développement durable concernées, indique les schémas et stratégies correspondants, énonce les objectifs et présente des « chantiers pour l'avenir », qui sont autant de pistes à approfondir.

L'Agenda 21 propose également des **outils pour une meilleure intégration de la démarche d'évaluation dans les politiques régionales** (listes prévisionnelles d'indicateurs de contexte et d'indicateurs d'évaluation) ainsi que des **dispositifs participatifs** (le Panel d'internautes, les Forums territoriaux).

↳ Son articulation forte avec le SRADDT et le Plan Climat Régional

En 2010, l'Assemblée régionale a décidé de s'engager dans l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). L'Exécutif régional propose par ailleurs lors de cette séance plénière d'octobre 2010 de lancer le processus de construction du Plan Climat Régional.

La Région Centre a pris le parti d'élaborer de manière conjointe le SRADDT et le Plan Climat Régional. Ces deux exercices seront menés dans un souci permanent de cohérence et d'articulation forte avec l'Agenda 21. Ainsi, les trois exercices se nourriront mutuellement.

► Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Le développement durable est un principe intrinsèque qui guidera la démarche d'élaboration du SRADDT et sa mise en œuvre. Le développement durable ne constituera pas un volet spécifique du SRADDT de la Région Centre mais il sera transversal à toutes les réflexions. La prise en compte des dimensions environnementales, économiques, sociales dans la construction des orientations stratégiques sera un point clé de la démarche.

Le SRADDT sera construit dans une large concertation avec les habitants. Ainsi la méthodologie d'élaboration du SRADDT prévoit d'organiser à nouveau les forums territoriaux initiés dans le cadre de l'Agenda 21. Inversement, les concertations menées dans le cadre de la construction du SRADDT alimenteront l'actualisation de l'Agenda 21 et de ses chantiers pour l'avenir.

Le SRADDT doit organiser la cohérence ou la convergence des différentes stratégies sectorielles régionales et travailler à leur spatialisation. Il doit ainsi tenir compte des stratégies existantes et en construction et inversement ces stratégies doivent nourrir le SRADDT. Une articulation est aussi à trouver s'agissant des schémas, plans et stratégies que la Région doit co-piloter avec l'Etat, et qui ont un volet territorial.

► Le Plan Climat Régional

Le Grenelle 2 prévoit une obligation pour les collectivités de plus de 50 000 habitants de réaliser un plan climat-énergie territorial qui « *lorsque les collectivités publiques s'engagent dans l'élaboration d'un projet territorial de développement durable ou agenda 21 local, en constitue le volet climat* ».

Ainsi, le Plan Climat Régional constituera le volet climat du SRADDT et viendra compléter le volet « Energie-Climat » de l'Agenda 21 Régional.

La démarche participative du Plan Climat s'appuiera notamment les forums territoriaux organisés dans le cadre du SRADDT. Un des Panels de Citoyens, qui seront mobilisés dans le cadre du SRADDT, sera dédié à la thématique du changement climatique.

S'agissant des instances de pilotage et de suivi, soulignons que le Comité technique et le Comité de suivi du SRADDT seront mobilisés pour le Plan Climat Energie en tant que volet du SRADDT. Les exercices SRADDT et Plan Climat régional feront également l'objet d'un examen attentif par le Comité de suivi de l'Agenda 21.

Point d'étape sur les « chantiers pour l'avenir » de l'Agenda 21

Lors de la phase de concertation de notre Agenda 21, de nombreuses idées nouvelles et initiatives potentielles avaient émergé. Elles ont été reprises sous l'appellation « chantiers pour l'avenir ». Au total, l'Agenda 21 contient une soixantaine de chantiers, qui sont autant de pistes à explorer.

Deux ans après l'adoption de l'Agenda 21, ce chapitre fait le point sur l'avancement de ces chantiers. La grande majorité d'entre eux ont été concrétisés et font désormais partie des feuilles de route des directions.

Soulignons qu'un nouveau chantier portant sur la promotion de l'égalité Femmes-Hommes est venu enrichir la démarche Agenda 21. Le lancement de ce chantier fait suite à la signature de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale par la Région le 10 mars 2009. La Collectivité régionale s'engage alors à mettre en œuvre un plan d'action dans un délai de 2 ans à compter de la signature de la Charte. L'ambition de la Collectivité est à la fois interne (agir pour l'égalité dans le cadre de la politique Ressources Humaines) et externe (dans le cadre de ses politiques publiques). Pour construire ce plan d'action, une équipe projet a été constituée au sein de l'institution. L'élaboration de ce plan devrait être achevée d'ici la fin de l'année 2010.



(c) Géraldine ARESTEANU

4 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	10 THEMES D'ACTION PRIORITAIRES	CHANTIERS POUR L'AVENIR
Une économie régionale dynamique et innovante, pourvoyeuse d'emplois pérennes	Structurer les filières économiques et anticiper les mutations	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner et former les créateurs et repreneurs d'activités ▶ Développer au niveau régional des outils de veille et de partage de l'information en lien avec l'Etat et les différents organismes oeuvrant sur ce sujet ▶ Contribuer au développement de la formation et à la qualification des actifs et notamment des salariés en lien avec les partenaires sociaux ▶ Favoriser le développement des coopérations entre les entreprises ▶ Développer une agriculture durable
	Favoriser l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir les projets de R&D des entreprises dans le domaine de l'organisation et de la gestion ▶ Soutenir la recherche sur des thématiques ciblées dans le domaine du développement durable ▶ Lancer des appels à projets "jeunes chercheurs" ▶ Renforcer l'attractivité des universités pour le recrutement de doctorants ▶ Renforcer les liens entre recherche publique, entreprises et financeurs et faciliter l'embauche de jeunes diplômés dans les entreprises ▶ Lancer de nouvelles actions pour la mobilité des chercheurs ▶ Faire connaître au grand public les succès de la recherche régionale, et les implications du progrès scientifique et technique sur sa vie quotidienne
	Doter tout jeune d'une qualification permettant une insertion sociale et professionnelle réussie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en place un service public régional de la restauration dans les lycées ▶ Hébergement des jeunes : gestion des internats, mise en synergie des dispositifs d'hébergement ▶ Soutenir l'élaboration d'Agenda 21 locaux dans les lycées ▶ Poursuivre de l'action contre le décrochage scolaire ▶ L'attractivité des formations supérieures régionales ▶ Amélioration des parcours jusqu'à Bac + 3 ▶ Elever le niveau de formation des apprentis ▶ Développer massivement les usages des TIC pour ouvrir à la formation des perspectives totalement nouvelles
Des habitants bien formés, ouverts à la société de la connaissance et à la culture, solidaires	Rendre effectif le droit à poursuivre sa formation tout au long de la vie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer la concertation avec les grands réseaux publics de formation continue ▶ Avancer dans la sécurisation des parcours professionnels ▶ Développer, en partenariat avec les acteurs économiques et sociaux, la VAE collective en entreprise ▶ Mettre en oeuvre le schéma régional des formations sanitaires et sociales ▶ Développer la coopération avec les Conseils généraux ▶ Mettre en place un véritable service public de conseil professionnel, territorialisé et de proximité, par la mutualisation et la mise en réseau de plus de quarante structures recensées ▶ Réduire les freins matériels qui pèsent sur l'accès à la formation des actifs ▶ Faire s'approprier par tous, le droit à se former tout au long de la vie et permettre qu'il s'exerce grâce à une information facilement accessible
	Favoriser les pratiques culturelles et la créativité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Décloisonner les disciplines artistiques (notamment dans les dispositifs de soutien à la création) et favoriser les rapprochements entre création artistique et recherche/développement scientifique ▶ Favoriser l'éducation à la culture et la médiation culturelle ▶ Créer un dispositif d'appel à projets pour le soutien au développement des pratiques culturelles dans l'entreprise ▶ Généraliser le dispositif « Aux arts lycéens et apprentis ! » à l'ensemble des lycées et CFA de la région ▶ Créer en région Centre un axe culturel nord/sud « Patrimoine et création »
	Inscrire la région Centre dans l'Europe	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Doter la région d'une stratégie européenne ▶ Traduire tous les documents stratégiques et des documents de promotion de la Région dans les principales langues de l'UE ▶ Améliorer, en lien avec nos partenaires, la coordination des travaux sur l'Europe conduits en région ▶ Renforcer l'effort de la Région en matière de sensibilisation des habitants à la construction européenne ▶ Développer la mobilité et les échanges virtuels ▶ Créer un réseau d'accueil pour les personnes séjournant en région
	S'ouvrir au monde et développer la solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire de la région Centre une région d'accueil ▶ Améliorer la connaissance des organisations régionales mettant des actions de coopération internationale et développer la professionnalisation ▶ Développer les échanges d'expériences et de bonnes pratiques ▶ Elaborer des stratégies de coopération orientées vers l'efficacité et l'efficience
Un environnement préservé, un territoire attractif et équilibré	Développer les transports en commun et les modes de déplacements doux	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer une centrale de Mobilité ▶ Favoriser le développement des transports collectifs et des modes doux en milieu périurbain ▶ Renforcer la coordination entre Autorités organisatrices de transports (AOT) ▶ Devenir la région cyclable de référence ▶ Poursuivre le développement de l'accessibilité du service régional de transport aux personnes à mobilité réduite (PMR)
	Préserver la biodiversité et les ressources naturelles, freiner le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Systématiser l'éco-conditionnalité des aides ▶ Agir pour la mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau ▶ Développer une meilleure connaissance de la biodiversité régionale, de ses foyers et des corridors écologiques, en vue de la définition de la trame verte et bleue ▶ Développer des actions de sensibilisation et d'information en temps réel sur la qualité de l'air ▶ Développer l'information, la sensibilisation, l'éducation et la formation aux enjeux environnementaux ▶ Tous éco-citoyens : connaître et faire connaître pour participer
	Développer un territoire plus attractif et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Contribuer à un usage maîtrisé de l'espace et promouvoir un développement équilibré ▶ Offrir à tous les habitants un socle minimum de services et d'équipements ▶ Sensibiliser, informer et former l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire aux enjeux du développement durable ▶ Valoriser l'image et l'identité de la Région
Des politiques régionales équitables et maîtrisées	Une Région exemplaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer une culture commune de l'action régionale au sein de la collectivité ▶ Mieux valoriser les résultats de l'action régionale ▶ Mieux utiliser les possibilités de communication et d'information offertes par les nouveaux outils TIC ▶ Poursuivre l'effort de simplification et d'amélioration des procédures ▶ Poursuivre la démarche d'achats responsables ▶ Approfondir la démarche de dématérialisation des documents ▶ Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication sur une attitude éco-citoyenne des agents et des élus dans les pratiques professionnelles ▶ Développer la dimension européenne des actions régionales et créer un réseau de correspondants « international » dans les services ▶ Elaborer une « Charte de service public régional »

↳ Structurer les filières économiques et anticiper les mutations

► Accompagner et former les créateurs et repreneurs d'activités

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La Région a accompagné directement (Créatem , Cap création , Cap solidaire) ou indirectement (Plateformes d'initiative locale, fonds de garantie, Adie...) la création et la reprise de plus de 1000 entreprises en 2009. Elle a par ailleurs appuyé la création d'une antenne de l'Union régionale des entreprises coopératives pour accompagner les projets de création de coopératives ou de SCIC.

► Développer au niveau régional des outils de veille et de partage de l'information en lien avec l'Etat et les différents organismes œuvrant sur ce sujet

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Sous la coordination de l'ORFE et en association avec Centréco et l'ARITT, des documents synthétiques présentant les principales filières économiques ont été réalisés. Ils rassemblent pour chaque filière à la fois les enjeux en termes de mutations, de marchés , de technologie, d'emploi et de formation..

Des documents sur les problématiques emploi-formation ont par ailleurs été réalisés à l'échelle de chaque bassin d'emploi par l'ORFE.

De son côté , Centréco a mis en place un dispositif de veille sur les difficultés des entreprises.

► Contribuer au développement de la formation et à la qualification des actifs et notamment des salariés

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

En 2009, la Région a amplifié son action en faveur des entreprises qui réalisent un effort d'investissement dans la formation de leurs salariés à l'occasion de redéploiement de l'activité confrontée à des mutations technologiques et économiques. Le soutien aux plans de formation des entreprises a représenté un montant total d'aides de plus de 500 000 euros.

► Favoriser le développement des coopérations entre les entreprises

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Outre son soutien à l'animation des pôles de compétitivité et les pôles de développement régionaux, la Région a accompagné la naissance de deux nouveaux clusters : APER (Aérocentre Pôle d'excellence régional) et Nekoé créés en 2009. L'association AEROCENTRE regroupe les entreprises de la filière régionale aéronautique. Nekoé, cluster spécialisé dans l'innovation par les services, est le fruit d'un travail initié en janvier 2008, en lien avec l'agglomération orléanaise. Nekoé a pour mission sur le territoire de permettre aux entreprises de tous secteurs de trouver de nouveaux champs de croissance, en s'appuyant sur la recherche en science des services.

► Développer une agriculture durable

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Un plan pluriannuel coordonné par les financeurs Région et Etat et les principaux acteurs de l'Agriculture Biologique en région a été défini. La Région a également adopté deux mesures significatives pour soutenir la production en Agriculture biologique :

- le CAP conversion : ce contrat a pour objet d'apporter un appui technico-économique au moment de sa conversion en Agriculture Biologique. Cet appui sera réalisé par les Groupements d'Agriculture Biologique, les Chambres départementales d'agriculture et les organismes économiques (organisations de producteurs, coopératives,...). L'engagement de la Région correspond au soutien de 100 agriculteurs sur 4 ans.

- l'appui à la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour la commercialisation de produits Bio de la région auprès des restaurants scolaires.

↳ Favoriser l'innovation

► Soutenir les projets de R&D des entreprises dans le domaine de l'organisation et de la gestion

Chantier réorienté
Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Il a été décidé d'axer ce chantier sous l'angle de l'innovation dans les services. Un premier élément de mise en œuvre réside dans le soutien de la Région au cluster Nékoé.

La mesure « diagnostic Innovation-croissance » actuellement à l'étude, doit permettre aux PME d'envisager leur développement de manière globale, notamment du point de vue de l'organisation et de la gestion.

► Soutenir la recherche sur des thématiques ciblées dans le domaine du développement durable

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Les appels à projets de recherche lancés en 2009 et financés en 2010 ont permis de soutenir 14 projets au titre des thématiques prioritaires pour le développement socio-économique : habitat de demain, déplacements et gestion des flux des personnes et des biens, nutrition santé et bien être, tourisme et loisirs

► Lancer un appel à projets « jeunes chercheurs »

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Le dispositif d'appel à projets « jeunes chercheurs » a été mis en place. Il est destiné plus particulièrement à soutenir des projets dont le porteur est âgé de moins de 35 ans.

► Renforcer l'attractivité des universités régionales pour le recrutement de doctorants

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Outre la poursuite de l'appel à proposition annuel de bourses doctorales, ce chantier se concrétise au travers du soutien de la Région à la création du Pôle de Recherche et d'Enseignement supérieur qui vise à mutualiser des activités et des moyens pour rendre plus attractive la recherche régionale et renforcer la cohérence, la lisibilité et la qualité de l'offre de formation de la région.

► Renforcer les liens entre recherche publique, entreprises et financeurs et faciliter l'embauche de jeunes diplômés dans les entreprises

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Ce chantier est concrétisé notamment par l'articulation recherchée entre l'association ARDAN CENTRE qui vise à accompagner des projets de développement durable de l'entreprise, en mettant à sa disposition les compétences d'un porteur de projet et les actions d'accompagnement à l'emploi des jeunes diplômés mises en œuvre par l'université d'Orléans.

En outre, depuis 2007, la mise en œuvre de 60 projets CAP R&D et Développement volet Innovation au profit des entreprises innovantes a permis la consolidation de 5700 emplois et l'embauche de 300 personnes provenant du domaine de la recherche publique et privée. La Région étudie actuellement l'opportunité de s'impliquer dans STAGINNO. Ce dispositif réunit l'Université François-Rabelais, une PME régionale et un jeune diplômé, embauché par l'université pendant un an autour d'un projet innovant. Chaque année, ce sont plusieurs dizaines d'étudiants qui pourront bénéficier de cette opération.



► **Lancer de nouvelles actions pour la mobilité des chercheurs**

Réflexion à engager	Ce chantier en est au stade de la réflexion. Cette mobilité peut être développée par des actions spécifiques, centrées par exemple sur : - l'accueil de groupes de chercheurs pour se former à l'utilisation de technologies de pointe autour des principales plateformes de recherche régionales - l'aide aux chercheurs régionaux déjà confirmés (à la veille de leur habilitation à diriger des recherches ou de leur nomination comme professeur) qui souhaitent effectuer un séjour de quelques mois à l'étranger
Réflexion engagée	
Réflexion achevée	
Action(s) lancée(s)	

► **Faire connaître au grand public les succès de la recherche régionale, et les implications du progrès scientifique et technique sur sa vie quotidienne**

Réflexion à engager	Ce chantier vise à renforcer la politique régionale en matière de promotion et de diffusion de la culture auprès du grand public en général, mais aussi à des publics plus spécifiques (collégiens, lycéens et étudiants). Ce chantier devrait se concrétiser par la définition d'une stratégie précisant de manière cohérente les objectifs de la promotion et de la diffusion de la culture scientifique.
Réflexion engagée	
Réflexion achevée	
Action(s) lancée(s)	



↳ Doter tout jeune d'une qualification permettant une insertion sociale et professionnelle réussie

► La mise en place d'un service public régional de la restauration dans les lycées

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Ce chantier a abouti à la mise en place la de politique « Self O Centre ». Penser différemment les temps de repas au lycée, lutter contre la « malbouffe », favoriser la consommation de produits bio et locaux dans les restaurants scolaires sont les objectifs de Self O Centre. Aux 19 lycées pilotes Self'O Centre déjà concernés se sont cette année ajoutés 30 autres établissements dont pour quelques uns la mise aux normes reste encore à achever.

► L'hébergement des jeunes : gestion des internats, mise en synergie des dispositifs d'hébergements

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La possibilité d'être correctement hébergé en dehors de la résidence familiale est pour de nombreux jeunes une condition d'accès à la formation et une condition d'insertion professionnelle. Or, beaucoup de jeunes rencontrent des difficultés de tout ordre pour se loger. Ce chantier, qui vise à réaliser une « mise à plat » des dispositifs existants pour ensuite encourager les synergies et les éventuels dispositifs destinés à remédier à cette situation, a été engagé à partir d'une expérimentation menée par l'Unions Régionale des Auberges de Jeunesse.

► Le soutien à l'élaboration d'Agenda 21 locaux dans les lycées

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

En lien avec le rectorat, les lycées pourraient élaborer un Agenda 21, mobilisant l'ensemble des acteurs concernés : élèves, parents, agents et enseignants.

► La poursuite de l'action contre le décrochage scolaire

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Le dispositif « Assure ta rentrée » a été reconduit à la rentrée 2010 avec toujours semble-t-il le même succès. Il devrait concerner plus de trois mille jeunes potentiellement décrocheurs entre septembre et décembre de cette année avec probablement environ pour ceux-ci 70% d'accès à une formation et 20% de suivi par les missions locales-PAIO. En complément a démarré pour la période mars 2010-fin 2011 le dispositif expérimental « Assure ton année » qui vise au retour en formation de jeunes ayant décroché. Il assurera l'accompagnement individualisé de 160 jeunes.

► L'attractivité des formations supérieures

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

L'attractivité des formations supérieures régionales a été l'un des thèmes importants de la réflexion qui a conduit à la création au printemps 2010 du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Centre-Val-de-Loire Université qui vise particulièrement à renforcer cette attractivité. La Région a contribué autant qu'elle le pouvait à cette création, et elle est associée au PRES. Le thème de l'attractivité sera également l'un des axes de la réflexion préparatoire au schéma régional de développement des formations de l'enseignement supérieur qui est en perspective

► L'amélioration des parcours jusqu'à Bac +3

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Ce chantier sera ouvert dans le cadre du futur contrat de plan régional de développement des formations professionnelles auquel il est prévu que s'articule un schéma régional de développement des formations de l'enseignement supérieur dont les modalités d'élaboration font actuellement l'objet d'une réflexion.

Des solutions devraient apparaître dans le cadre de la mise en place des mesures « 10 000 parrains » et « Visa Compétence jeunes ».

➤ **Rendre effectif le droit à poursuivre sa formation tout au long de la vie**

► **Développer la concertation avec les grands réseaux publics de formation continue**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La réflexion doit se poursuivre sur ce thème. Mais la Région a déjà pris l'initiative par le moyen des appels d'offre et à candidature qu'elle a lancés au printemps 2010 et qui sont en cours d'analyse. Ces appels incitent en effet très fortement au développement de la mutualisation des moyens et de la complémentarité entre organismes de formation, ce qui concerna au premier chef ceux qui relèvent de grands réseaux publics (et particulièrement pour ce qui concerne le dispositif des contrats régionaux emploi qualification-CREQ).

► **Avancer dans la sécurisation des parcours professionnels**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Pour améliorer l'accessibilité et la qualité de l'offre de formation, la Région poursuit l'accompagnement des organismes de formation engagé en 2008 en vue d'une réorganisation des certifications professionnelles en modules courts de compétences plus facilement accessibles aux demandeurs d'emploi et aux salariés. Elle prépare pour 2011 un dispositif de contrats de continuité professionnelle auquel financeurs et partenaires sociaux seront associés. Elle a engagé une réflexion plus globale sur l'appui aux salariés en lien avec les branches professionnelles et les OPCA.

► **Développer, en partenariat avec les acteurs économiques et sociaux, la VAE collective en entreprise**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La Région a confié au GIP Alfacentre la mission d'animation et de coordination des points relais conseil en VAE implantés sur le territoire, dont l'action est au service de tous les habitants mais aussi des entreprises. Le nombre d'opérations menées avec celles-ci est à la hausse. On peut citer parmi elles le projet de VAE aide à domicile lancé l'an dernier dans le cadre du PACTE emploi formation du Loiret signé notamment avec le Conseil général, le travail mené avec OPCALIA sur un dispositif VAE « clé en main », l'action en cours à Vendôme avec Thyssen Krup, etc.

► **Mettre en œuvre le schéma régional des formations sanitaires et sociales**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La mise en œuvre du schéma adopté fin 2007 se poursuit méthodiquement : en témoignent pour l'année écoulée l'augmentation financée par la Région du quota des masseurs kinésithérapeutes (de 40 à 60 par an), le financement de 30 places supplémentaires d'aide médico-psychologique, l'ouverture expérimentale de formations par apprentissage (infirmier et assistant de service social), le développement de la VAE et de parcours facilités pour les aides soignants (120 diplômés) et pour les salariés de l'aide à domicile (plus de 180 personnes concernées), les formations courtes d'adaptation pour près de 2000 salariés de l'aide à domicile, les 700 personnes formées dans le cadre du plan des métiers au service des personnes dépendantes, et le taux de 36% de boursiers parmi les plus de 6300 élèves et étudiants.

► **Développer la coopération avec les Conseils généraux**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Aux trois conventions signées avec les CG du 37, 18 et 45 s'est ajoutée en septembre 2010 une convention avec le CG 41. Des négociations sont en cours avec les CG du 28 et du 36. Ces conventions ont un tronc commun qui porte sur l'accès des bénéficiaires du RSA au programme régional de formation, sur la formation des titulaires de contrats aidés et la possibilité pour les techniciens de l'insertion du CG d'être prescripteurs des actions de formation du programme régional pour leur public, et sur l'implication des CG en direction du public jeune au titre du FAJ. Des dispositions particulières à chaque département complètent ce tronc commun.

► **Mettre en place un véritable service public de conseil professionnel, territorialisé et de proximité, par la mutualisation et la mise en réseau de plus de quarante structures recensées dans ce secteur sur le territoire régional**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Les perspectives qui se dessinent actuellement sont celles d'une coopération avec les OPCA pour territorialiser le conseil professionnel aux salariés. L'accord cadre signé en décembre 2008 par la Région et les partenaires sociaux permet au partenariat régional avec ces organismes de progresser et certaines possibilités ouvertes par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels pourraient être exploitées.

➤ Favoriser les pratiques culturelles et la créativité

► Décloisonner les disciplines artistiques (notamment dans les dispositifs de soutien à la création) et favoriser les rapprochements entre création artistique et recherche-développement scientifique

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Le lancement de la plateforme numérique culturelle régionale (dès l'année 2010) que va s'engager à court terme devrait favoriser ce décloisonnement, en valorisant beaucoup largement notre patrimoine numérique.

Une réflexion est en cours, dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure « développement des réseaux de l'économie créative », afin de favoriser des partenariats entre les communautés créatives de la région, tant artistiques que scientifiques et entrepreneuriales. De même, l'extension du concours de création d'entreprise fictive « Créa-campus », impliquera désormais les écoles d'art, en encourageant la constitution d'équipes associant des scientifiques.

► Favoriser l'éducation à la culture et la médiation culturelle

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La Région entend développer son soutien à l'éducation artistique, d'une part, dans le cadre ses partenariats avec les principales structures de production et de diffusion (scènes nationales et conventionnées, centres dramatiques et chorégraphiques), dans le cadre de leur action culturelle, notamment en direction des jeunes, et, d'autre part, dans le cadre des Projets artistiques et culturels de territoire (P.A.C.T.) qui ouvriront la possibilité d'un soutien régional pour des actions de toute nature ayant pour objet de sensibiliser la population aux arts et à la pratique des arts.

► Créer un dispositif d'appel à projets pour le soutien au développement dans les pratiques culturelles dans l'entreprise

Chantier réorienté
Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

C'est dans le cadre des futurs projets artistiques et culturels de territoire (P.A.C.T.), dont le processus d'élaboration démarrera en 2011 que la Région sera en mesure de soutenir toute initiative au sein de l'entreprise en matière de production ou de diffusion artistique

► Généraliser le dispositif « Aux arts lycéens et apprentis ! » à l'ensemble des lycées et CFA de la région

Chantier abandonné
Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Les moyens budgétaires pour les toutes prochaines années ne permettront pas d'engager ce chantier.

► Créer en région Centre un axe culturel nord/sud « patrimoine et création »

Chantier abandonné
Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Cette orientation a été abandonnée.

↳ Inscrire la région Centre dans l'Europe

► Doter la région Centre d'une stratégie européenne

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La Région Centre est fortement impliquée dans la construction européenne, en particulier à travers la gestion des fonds structurels, l'information des acteurs locaux, l'ingénierie de projets européens (s'appuyant sur l'antenne de Bruxelles), le soutien aux jumelages, et un partenariat renforcé avec trois régions européennes des anciens pays de l'Est (Moloposka en Pologne, Saxe-Anhalt en Allemagne, Pardubice en Tchéquie).

Dans le cadre d'une stratégie plus globale sur les « relations extérieures de la Collectivité », la stratégie européenne de la Région Centre sera précisée au cours de l'année 2011.

► Traduire tous les documents stratégiques et les documents de promotion de la Région dans les principales langues de l'UE

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Ce chantier n'a pas été mis en œuvre. Néanmoins, de nombreux documents de promotion de la Région, mis en œuvre par le CRT ou la Mission Val de Loire sont proposés en anglais, et parfois dans d'autres langues.

► Améliorer le lien avec nos partenaires, la coordination des travaux sur l'Europe conduits en région

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Depuis 2009, la Région Centre a créé le réseau « Europe O Centre » qui fédère une centaine de partenaires qui échangent de l'expérience, reçoivent des informations, participent aux « Matins de l'Europe », et se coordonnent pour leur participation aux programmes européens.

► Renforcer l'effort de la Région en matière de sensibilisation des habitants à la construction européenne

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

En 2010, comme en 2007, la Région Centre organise la « Semaine de l'Europe » et invite tous les membres du réseau « Europe O Centre » à promouvoir et expliquer la construction européenne. Des dizaines de manifestations sont proposées sur tout le territoire régional, ainsi que dans les lycées.

► Développer la mobilité et les échanges virtuels

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Plus de 10 000 jeunes partent chaque année en Europe avec l'aide de la Région Centre, à travers les dispositifs Trans-Europe Centre, mobi-Centre, Léonardo, EurométiersCentre. Les échanges sont privilégiés, en particulier avec les établissements scolaires de nos régions partenaires. Désormais, cette mobilité est aussi encouragée en dehors de l'Europe. On cherche aussi à encourager la mobilité entrante des étudiants et des chercheurs. La mesure « Parcours d'Europe » devrait permettre de renforcer ces politiques.

► Créer un réseau d'accueil pour les personnes séjournant en région

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Cette piste n'a pas été explorée en dehors du soutien au « Studium » qui permet d'accueillir des chercheurs étrangers dans les laboratoires de recherche en région.

➤ S'ouvrir au monde et développer la solidarité internationale

► Faire de la région Centre une région d'accueil

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

L'objectif de ce chantier était de mieux connaître le phénomène migratoire en région Centre, notamment pour ce qui concerne les migrants issus des régions avec lesquelles la Région Centre entretient des relations privilégiées, afin de les associer, en structurant leurs initiatives individuelles, aux actions de coopération décentralisée.

A ce jour, la région Centre a accompagné la création d'une association des ressortissants mauritaniens du Gorgol, dont l'une des premières actions a consisté à valoriser leur région d'origine à la faveur de l'organisation d'une manifestation culturelle, à l'Hôtel de Région, le 6 octobre 2010.

Le même effort est fait en direction des ressortissants marocains, invités à participer au comité de pilotage (janvier 2010) de la coopération décentralisée conduite avec la région de Meknès Tafilalet, ainsi qu'aux commissions Maghreb de Centraider.

► Améliorer la connaissance des organisations menant des actions de coopération internationales et développer la professionnalisation

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Face à un nombre important d'acteurs associatifs régionaux souhaitant s'impliquer dans le développement de circuits de tourisme solidaire, il était indispensable de professionnaliser leurs pratiques.

La Région Centre s'est donc associée à Centraider et la Ville de Tours pour organiser des rencontres sur le tourisme responsable afin que ces acteurs puissent échanger et s'informer, en lien avec des professionnels du tourisme, tout en appréhendant la méthodologie relative à ce type de projet, en même temps que la législation afférente.

Les rencontres se sont déroulées le 3 octobre 2009. La commission « tourisme solidaire » de Centraider projette de consolider ce travail d'identification et de professionnalisation par une campagne de sensibilisation grand public.

► Développer les échanges d'expériences et de bonnes pratiques

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

L'objectif de ce chantier était de développer une culture internationale au sein des services de la Région Centre, d'une part en sollicitant l'expertise interne de certains agents sur des programmes précis relevant des cadres stratégiques de coopération décentralisée actés avec les partenaires, et d'autre part en initiant la mise en place d'un dispositif de congé de solidarité.

Ce dispositif a été lancé en début d'année 2010, 10 agents se sont portés candidats pour effectuer un congé solidaire, les missions sont en cours de construction, en lien avec les partenaires locaux et les volontaires de solidarité internationale en mission sur place.

► Elaborer des stratégies de coopération orientées vers l'efficacité et l'efficience

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Deux stratégies ont été lancées en parallèle sur ce chantier. Le premier axe concerne le management des volontaires de solidarité internationale chargés de l'animation des partenariats de coopération décentralisée. Une réunion de l'ensemble des volontaires a permis, en juin 2010, d'entamer une réflexion commune autour de leur positionnement, de valoriser et rendre visibles les actions développées, notamment auprès des agents et des élus. Le deuxième axe concerne le lancement d'études d'évaluation des coopérations décentralisées conduites avec les régions partenaires (la première étude de cette nature est en cours, elle concerne la région du Gorgol en Mauritanie).

➤ Développer les transports en commun et les modes de déplacements doux

► Créer une centrale de mobilité

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La centrale de mobilité « jv-malin.fr » a été mise en service fin 2009. Elle permet à tout internaute de disposer sur un seul site de toutes les informations relatives à 18 réseaux de transport collectif de la région Centre : ceux de la Région, qui a piloté la démarche auprès des autorités organisatrices de transport partenaires, des six Conseils généraux et des agglomérations de la région. Construction d'itinéraires, horaires, cartographies, informations pratiques (tarifications, covoiturage, vélos...) deviennent accessibles en ligne. 2010 marque la mise en service de nouvelles fonctions comme la consultation depuis un téléphone portable ou un renforcement des informations destinées aux personnes à mobilité réduite.

► Favoriser le développement des transports collectifs et des modes doux en milieu périurbain

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Afin de permettre le développement de l'offre ferroviaire dans le périurbain, différentes études sont ou ont été menées :

- sur l'étoile ferroviaire de Tours, une étude débute afin de connaître à l'horizon 2030 les besoins en termes de déplacements ainsi que les travaux à engager afin de pouvoir y répondre.
- sur l'axe ferroviaire Orléans-Châteauneuf, les études se poursuivent en vue de la réouverture aux voyageurs de cette ligne périurbaine actuellement dédiée au fret.
- sur l'axe ferroviaire Tours-Cormery, une étude déterminant les impacts techniques d'une augmentation du nombre de circulations est en cours de d'achèvement

Des actions ont déjà été engagées :

- sur l'axe Tours-Chinon, la mise en place d'une commande centralisée est en cours et sera achevée fin 2011.
- le Plan Vélo en lien avec le TER a défini, fin 2009, des orientations permettant de développer les rabattements

► Renforcer la coordination entre Autorités organisatrices de transports (AOT)

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Afin de renforcer la coopération entre AOT, le Comité des Partenaires du Transport Public a été créé et se réunit une fois par an depuis début 2008. Il permet des échanges sur les thématiques de travail en cours avec l'ensemble des acteurs du transport public.

Par ailleurs, des comités de pilotage et comités techniques se tiennent entre AOT sur différents sujets partagés, comme la billettique.

► Devenir la région cyclable de référence

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La Région Centre a défini un Schéma régional des vélo-routes et voies vertes qui sert de référence pour un ensemble d'initiatives, au premier rang desquelles on trouve la « Loire à vélo ». Des circuits longeant nos fleuves sont actuellement en cours de définition. Les labels « accueil vélo » et « Loire à vélo » sont accordés aux structures et entreprises qui louent des vélos et assurent un service de qualité.

► Développer l'accessibilité du service régional de transport aux personnes à mobilité réduite

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Suite à l'approbation du schéma directeur d'accessibilité du service régional de transport en décembre 2008, la Région a poursuivi son action en matière de mise en accessibilité du TER Centre :

- lancement d'études dans cinq gares régionales avec Réseau ferré de France afin d'aboutir à un programme de mise en accessibilité des quais et des traversées de voies,
- intégration des dernières normes européennes en matière d'accessibilité dans la définition des nouveaux matériels régionaux,
- mise en accessibilité en cours de la centrale [jv-malin](http://jv-malin.fr) (accessibilité du site internet avec travail sur les contrastes, compatibilité du site au lecteur braille...)
- Intégration en cours d'informations relatives à l'accessibilité des moyens de transports au sein des itinéraires proposés par la centrale [jv-malin](http://jv-malin.fr)
- opération de sensibilisation du grand public avec mises en situation
- achèvement ou démarrage d'opérations de mise en accessibilité de gares régionales (passage souterrain avec ascenseurs à Courville sur Eure, mise en place d'ascenseurs dans le passage souterrain de la gare d'Épernon).

➤ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles, freiner le changement climatique

► Systématiser l'éco-conditionnalité des aides

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Les aides économiques sont soumises à des conditions sociales et environnementales. De même, des efforts spécifiques sont demandés à nos partenaires dans le cadre des politiques territoriales, avec l'obligation de mener des audits énergétiques pour des investissements importants, ou encore des démarches pour la qualité environnementale des zones d'activité économiques.

► Agir pour la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Sous l'impulsion de la Région, et grâce au partenariat avec les Agences de l'eau, de nombreuses démarches territoriales de planification et de gestion concertée de la ressource en eau, ont émergé en région Centre. Aujourd'hui, 10 Contrats de bassins sont signés, 14 autres sont en émergence et devraient être signés dans les deux prochaines années, et d'autres initiatives semblent poindre également.

Associées à l'accompagnement des SAGE et aux appels à projets Eco l'Eau lancés chaque année, ces démarches permettent d'agir concrètement pour la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau qui prévoit un retour au bon état écologique d'une majorité des cours d'eau d'ici 2015.

► Développer une meilleure connaissance de la biodiversité régionale, de ses foyers et des corridors écologiques, en vue de la définition de la trame verte et bleue : intégrer la biodiversité dans les milieux urbains et élaborer la stratégie régionale de préservation de la biodiversité

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La Région a réalisé, en articulation avec le groupe de travail « Eau et Biodiversité » de la Conférence Régionale de l'Environnement pour un Développement Durable, une cartographie du Réseau Ecologique Régional. C'est une démarche novatrice que seules quelques Régions ont engagée à ce jour. Cette cartographie du Réseau Ecologique Régional est par ailleurs approfondie à une échelle territoriale plus fine, via le volet « Biodiversité » des Contrats territoriaux de 3ème génération. Pour ce faire, la Région a établi un cahier des charges type, proposé aux territoires avec un accompagnement technique s'ils le souhaitent.

Cette cartographie constitue un premier niveau de connaissance des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques en vue de l'élaboration conjointe par l'Etat et la Région, à compter d'octobre 2010, du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

► Développer des actions de sensibilisation et d'information en temps réel sur la qualité de l'air

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Le Plan Régional pour la Qualité de l'Air (PRQA) est un document de planification sur la qualité de l'air à l'échelle régionale. Elaboré tout au long de l'année 2009, il a été adopté en février 2010. Parmi ses orientations stratégiques, ce Plan prévoit notamment de renforcer l'information et la sensibilisation des publics, et notamment les plus fragiles d'entre eux.

Dès aujourd'hui, la Région, en lien avec Lig'air, l'Agence Régionale de Santé, la DREAL, et de nombreux partenaires, travaille actuellement à la conception d'un projet de sensibilisation en temps réel des publics fragiles sur l'état de la qualité de l'air : un message d'alerte serait délivré par message sur téléphone portable. L'objectif est de rendre ce projet opérationnel au 1^{er} janvier 2011.

► **Développer l'information, la sensibilisation, l'éducation et la formation aux enjeux environnementaux**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

En 2009, la Région a choisi de réviser ses dispositifs d'éducation à l'environnement. Les « Conventions vertes » se sont renforcées dans l'objectif de développer et de valoriser l'information environnementale pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la préservation de la biodiversité. De nouvelles associations ont, en 2009 et 2010, intégré ce dispositif.

En parallèle, la Région poursuit chaque année son travail de promotion des animations natures proposées au grand public par les associations naturalistes, le conservatoire du patrimoine naturel, les parcs naturels régionaux et de nombreux autres acteurs.

► **Tous éco-citoyens : connaître et faire connaître pour participer**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

En 2009, dans le cadre d'une semaine « Agenda 21 régional » sur les thématiques de l'environnement et de l'énergie, la Région a proposé aux habitants un Passeport Eco-Citoyens. Ce vade-mecum de l'écocitoyenneté comporte des éléments de sensibilisation et des propositions d'engagements individuels autour d'éco-gestes à adopter chez soi, à son travail, dans ses déplacements ou dans ses loisirs.

Une centaine d'habitants se sont déjà inscrits et certains d'entre eux ont été récompensés par l'attribution d'un vélo à assistance électrique.

Ce projet doit être poursuivi et amplifié, selon des modalités qu'il reste à définir, en faisant notamment le bilan de l'action engagée en 2009.



➤ Développer un territoire plus attractif et solidaire

► Contribuer à un usage maîtrisé de l'espace et promouvoir un développement équilibré

Ce chantier se scinde en 3 sous-chantiers :

● Définition d'une stratégie régionale sur le développement et l'aménagement des zones d'activités économiques

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La Région a confié au cabinet Katalyse le recensement et la caractérisation des zones d'activités de la région Centre. Celui-ci met en évidence l'existence de plus de 850 zones pour une surface de près de 20 000 ha (0,4% de la superficie du territoire régional). Celles-ci regroupent 27% des emplois et 8,5% des entreprises de la région.

Leur taux d'occupation moyen est d'environ 70%, soit 4 500 ha de réserves foncières disponibles dont 2 000 ha de terrains libres viabilisés et donc disponibles à court terme.

La localisation de ces disponibilités n'est cependant pas toujours dans les secteurs les plus tendus et on constate donc, en particulier en Eure-et-Loir, des secteurs de sous-offre.

Les interventions régionales en matière de soutien aux zones d'activités, toujours conditionnées à la démarche qualité environnementale, pourront donc être réorientées en 2011 au vu de cette réflexion.

● Définition d'une politique régionale du foncier et du logement afin de promouvoir notamment un urbanisme durable

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Volet foncier du CPER : suite à l'adoption des modalités d'intervention en juin 2009 pour favoriser la constitution de réserves foncières, l'Etat et la Région ont d'une part, soutenu la création de l'EPF du Loiret et d'autre part, 2 premières demandes liées à la diminution des frais de portage pour la constitution de réserves foncières ont été instruites, celles-ci prévoyant la création à terme de 126 000 m² de SHON de logement, avec un objectif de 20% minimum de logements sociaux.

Politique régionale du logement : les priorités régionales en faveur du logement (social, très social, logement des jeunes, économe en énergie) prises en compte dans les différentes interventions régionales (Cœurs de Village, Contrats d'Agglomérations, Conventions Région – Départements, FJT ...) sont progressivement amplifiées.

● Préservation et valorisation des espaces non bâtis, naturels et agricoles

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Les 8 Contrats de 3^{ème} génération signés fin 2010, comportent tous un volet « Biodiversité ». Plus de 2,8 M€ sont à ce jour réservés pour conduire des actions liées à la biodiversité. En particulier, tous les territoires s'engagent dans l'élaboration d'une « trame verte et bleue », stratégie locale pour la biodiversité intégrant une cartographie au 1/25000^{ème}.

Les premières actions concrètes ont été engagées en 2010 avec la restauration de milieux humides (site de reproduction du triton crêté par exemple) ou des opérations de plantations de haies (6,7 km) suite à des diagnostics biodiversité d'exploitations agricoles. A noter également des plantations de haies en 2^{ème} génération de Contrats (47 km dans les Pays de Bourges et Saint Amandois).

► Offrir à tous un seuil minimum de services et d'équipements

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

La Région finance largement les services de proximité, notamment ceux liés à l'enfance et ceux liés à l'offre de soins, dans le cadre de ses politiques contractuelles, comme dans le cadre du volet territorial du CPER.

Des réflexions ont été engagées en 2010, en particulier la réalisation avec l'INSEE d'un atlas sur l'accessibilité à une gamme de services.

Ces réflexions pourront permettre, à l'avenir, à la Région de prioriser ses interventions dans le cadre du SRADDT, notamment dans les territoires carencés.

La Région a en particulier l'objectif d'améliorer la couverture régionale en Maisons de Santé Pluridisciplinaires (une vingtaine financées à ce jour).

► **Sensibiliser, informer l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire aux enjeux du développement durable**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Après avoir conduit en 2008 des formations-actions des agents de développement au développement durable et en 2009 un cycle d'accompagnement des membres de conseils de développement et élus locaux, l'année 2010 a vu s'achever la mission confiée au cabinet Ernst and Young pour sensibiliser les élus des pays et agglomérations à la réalisation d'un agenda 21 local.

Cette prestation a permis de sensibiliser environ 2 000 personnes et a conduit une douzaine de territoires à se lancer dans l'étape d'élaboration à proprement parler de leur agenda 21 local.

Par ailleurs, la Région a conduit en 2010 une expérimentation visant à tester un outil « DPE amélioré », qui lui permet aujourd'hui de porter une mission d'assistance aux collectivités « pré-diagnostic conseil isolation » bénéficiant d'une aide régionale dans le cadre du Plan Isolation mis en place dans le cadre des Contrats territoriaux.

► **Valoriser l'image et l'identité de la région**

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Différentes initiatives ont été prises en 2009 afin de renforcer l'image et l'identité de la région. L'essentiel des propositions vise les habitants eux-mêmes, à travers le journal O Centre qui valorise le fait régional, ou des manifestations comme « les rendez-vous du patrimoine mondial » ou « excentrique » qui viennent compléter les manifestations existantes de notoriété nationale comme le Printemps de Bourges, les Rendez-vous de l'Histoire, ou « Jours de Loire »..

Le Comité Régional du Tourisme et la Mission Val de Loire portent une communication plus large visant les touristes autour des marques « Val de Loire », « Châteaux de la Loire » et « Loire à vélo ».



↘ Une Région exemplaire

L'Agenda 21 régional est étroitement articulé avec le projet de pilotage et de management de la Collectivité.

Ce projet vise à :

- faciliter le suivi et le pilotage de l'action régionale,
- donner du sens à l'action de chaque agent,
- développer l'animation à l'intérieur et entre les strates de management,
- développer le mode projet dans la conduite des politiques régionales,
- développer la pratique de l'évaluation.

Dans le cadre de ce projet, de nouveaux outils de pilotage ont été créés : la Revue de projet et la Revue de gestion destinés au Président et à la Direction générale. Des feuilles de routes sont désormais élaborées annuellement dans chaque direction. La feuille de route met en lien la stratégie de la collectivité, les objectifs annuels de chaque direction, et les objectifs de chaque agent sur lesquels porte l'évaluation individuelle de fin d'année.

► Développer une culture commune de l'action régionale au sein de la collectivité

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Afin de renforcer l'identité collective de la Région, plusieurs actions ont été conduites :

- un nouvel environnement Intranet baptisé OASIS a été mis en place. Cet outil de communication interne est à destination des agents et des élus.

- Afin de favoriser les échanges entre directions, deux jours par semaine sont désormais réservés aux réunions transversales.

- Un référentiel commun sur la conduite de projet a été élaboré en 2009. Il définit des valeurs, un vocabulaire, des pratiques et outils communs pour gérer les grands projets de la Région. Des formations au référentiel de conduite de projet ont été organisées.

- Dans le cadre du pilotage et de l'animation, les réunions des managers et des directeurs, rythment l'année.

► Mieux valoriser les résultats de l'action régionale

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Un rapport d'activités du Conseil régional est désormais élaboré chaque année. Le rapport 2009 a été présenté lors de la session plénière du Conseil régional de juin 2010.

► Mieux utiliser les possibilités de communication et d'information offerte par les nouveaux outils TIC

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Dans le cadre de ce chantier, de nombreuses initiatives ont été lancées :

- mise à disposition d'outils collaboratifs de travail collaboratifs de nouvelle génération
- mise en place de la visioconférence (8 salles équipées)
- mise à disposition d'une infrastructure Wifi pour la Commission permanente
- modernisation de la messagerie et de l'infrastructure portail web

► Poursuivre l'effort de simplification et d'amélioration des procédures

Réflexion à engager
Réflexion engagée
Réflexion achevée
Action(s) lancée(s)

Afin d'améliorer les circuits de transmission pour une plus grande réactivité et simplicité, de nombreuses procédures ont été allégées : réduction du nombre de visas interne à deux, réduction de la longueur des rapports soumis aux commissions permanentes. Les procédures relatives aux rapports et délibérations ont été simplifiées.

Le règlement de la commande publique a été revu afin de rendre plus efficaces et rapides les procédures d'achat.

► Approfondir la démarche de dématérialisation des documents

Réflexion à engager	La plate forme d'achats publics a évolué de manière à élargir le champ de la dématérialisation en offrant la possibilité de remettre une offre dématérialisée. L'usage de la signature électronique a été développé. Dans le secteur de l'envoi du courrier, 73 000 plis ont été envoyé via Maileva, service dématérialisé de La Poste.
Réflexion engagée	
Réflexion achevée	
Action(s) lancée(s)	

► Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication sur une attitude éco-citoyenne des agents et des élus dans les pratiques professionnelles

Réflexion à engager	Certaines Directions sont désormais dotées d'« accompagnateurs » éco-gestes ». Le rôle de ces agents consiste à faciliter l'adoption de bonnes pratiques au sein de la collectivité. La généralisation de ce dispositif à l'ensemble des Directions se poursuit. D'autres actions (divers messages de sensibilisation parus dans OASIS, mise en place du TROCZITOUT ...) participent à la diffusion d'une pratique éco citoyenne des agents. Une action de sensibilisation aux éco-gestes a également été menée auprès des agents du siège et des agents des lycées de la collectivité. Au total, plus de 2 400 agents ont été formés aux éco-gestes. Ces formations ont d'ailleurs été portées par des agents volontaires de la collectivité.
Réflexion engagée	
Réflexion achevée	
Action(s) lancée(s)	

► Poursuivre la démarche d'achats responsables

Réflexion à engager	Les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics de la Région ont été développées : les premières opérations ont permis à près de 100 demandeurs d'emploi de s'inscrire dans une dynamique de réinsertion professionnelle. Des entretiens avec les maisons de l'emploi se poursuivent afin de lancer d'autres consultations intégrant des clauses d'insertion sociale. Une réflexion est systématiquement engagée sur la pertinence d'intégrer de telles clauses, avant tout lancement de consultation.
Réflexion engagée	
Réflexion achevée	
Action(s) lancée(s)	

► Développer la dimension européenne des actions régionales et créer un réseau de correspondants « international » dans les services

Réflexion à engager	Une démarche systématique est en cours de déploiement afin de repérer dans quelle mesure les programmes européens sont susceptibles de venir en complément des actions régionales, ce qui s'accompagne du repérage d'un correspondant « Europe et international ».
Réflexion engagée	
Réflexion achevée	
Action(s) lancée(s)	

► Elaborer une charte de service public régional

Réflexion à engager	La Charte de l'administration régionale a été élaborée en 2009. A travers cette charte, la Collectivité régionale affirme des valeurs communes et partagées et propose des modes d'actions adaptés. Ce document engage la collectivité régionale et constitue une base de dialogue entre les agents, les services, les partenaires et les habitants.
Réflexion engagée	
Réflexion achevée	
Action(s) lancée(s)	

► Promouvoir l'égalité Femmes-Hommes

Nouveau chantier	Suite au diagnostic sur l'égalité femmes/hommes au sein de la collectivité régionale réalisé en 2009, des groupes de travail se sont réunis tout au long de l'année 2010 afin de travailler à l'élaboration d'un plan d'actions. Axés sur deux volets, lors du diagnostic, ce sont finalement 3 axes de travail qui ont été retenus, en accord avec les organisations syndicales : - Faire évoluer les mentalités et lutter contre les stéréotypes, - Développer une culture de la mixité et la pérenniser - Créer les conditions pour articuler vie professionnelle et vie personnelle.
Réflexion à engager	
Réflexion engagée	
Réflexion achevée	
Action(s) lancée(s)	

Les perspectives 2011

Outre la poursuite des « Chantiers pour l'avenir », l'année 2011 sera consacrée à l'approfondissement de trois principales initiatives :

- les outils de suivi et d'évaluation,
- le Réseau régional des Agendas 21,
- et les démarches participatives.

↳ Les outils de suivi et d'évaluation

L'Agenda 21 de la Région Centre propose des outils de pilotage et de suivi dans une perspective d'amélioration continue des politiques régionales : le **tableau de bord des indicateurs de développement durable** d'une part et **les indicateurs d'évaluation** d'autre part.

L'objet du tableau de bord des indicateurs de développement durable est de suivre les évolutions du territoire régional en fonction des priorités de la Région. Ce tableau de bord vise à constituer un support d'aide à la décision stable dans le temps puisque mis à jour au fur et à mesure de l'actualisation des différentes données qui le composent. Il doit également être un support qui permet d'informer les habitants, les acteurs publics et privés sur les grandes tendances de notre territoire et les sensibiliser au développement durable.

Un premier exercice de repérage des indicateurs avait été réalisé dans le cadre des groupes de travail créés lors de la phase d'élaboration de l'Agenda 21. Il a été suivi, en 2009, d'un travail d'approfondissement technique mobilisant l'expertise de structures régionales (Délégation régionale de l'INSEE, GIP Alfa Centre— Pôle Observatoire Régional Formation Emploi, Culture O Centre : Ateliers de développement culturel—Observatoire de la Culture en région Centre, Lig'Air...) et nationales (IFEN, Office National de l'eau et des milieux aquatiques...). A l'issue de cette phase, une liste d'une cinquantaine d'indicateurs a été présentée, pour avis, au Comité de Suivi de l'Agenda 21.

Pour élaborer cette liste, le parti a été pris de privilégier un nombre limité d'indicateurs, afin de ne pas noyer l'analyse sous un flot de chiffres. Le tableau de bord doit en effet offrir une vision globale et synthétique des principales évolutions de notre région. La sélection des indicateurs est fonction des critères suivants :

- la fiabilité et la disponibilité des données à l'échelle régionale,
- la possibilité d'effectuer des comparaisons dans le temps et par conséquent de les actualiser régulièrement,
- la possibilité de réaliser des comparaisons dans l'espace (au niveau infrarégional ou avec les autres régions métropolitaines),
- les indicateurs doivent être clairs et compréhensibles par un large public.

Cette réflexion a permis d'alimenter le document d'analyse territoriale réalisé dans le cadre du processus d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire (SRADDT) et diffusé à l'occasion de la séance extraordinaire commune aux élus régionaux et au CESR qui s'est tenue le 22 septembre 2010.

Outre les indicateurs de développement durable, l'Agenda 21 propose également la mise en place d'indicateurs d'évaluation destinés à suivre la mise en œuvre des politiques régionales. Les indicateurs d'évaluation présentés dans l'Agenda 21 ont fait l'objet d'une réflexion technique et certains ont été repris dans le rapport d'activités. Il conviendra de formaliser ce travail sous la forme d'un tableau de bord annuel et nous examinerons plus généralement les moyens d'évaluation de l'Agenda 21 et du SRADDT en élargissant au qualitatif avec la réalisation d'enquêtes et d'études.



Nous réunirons le Comité de suivi pour consolider le tableau de bord des indicateurs de développement durable en 2011.

En complément du tableau de bord des indicateurs de développement durable, un bilan carbone© « Territoire » (bilan des émissions de GES du territoire régional) et un bilan carbone© « Patrimoine et Services » (bilan des émissions de GES de la Collectivité régionale) seront réalisés dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Energie Régional.

QUELS INDICATEURS POUR MESURER QUOI ?





↳ Le Réseau régional des Agendas 21

En juillet 2008, à l'occasion de la mise en place du Comité régional des Agendas 21, sous la coprésidence du préfet de région et du Président de Région, la Région a proposé la création d'un réseau régional des Agendas 21. Le réseau a été officiellement lancé en novembre 2008, lors d'une réunion rassemblant une centaine de collectivités.

Il est composé de collectivités ou groupements de collectivités engagées dans une démarche de développement durable ou un Agenda 21. Le réseau regroupe aujourd'hui plus de 110 collectivités (4 Départements, 8 Communautés d'agglomération, 49 Communes, 18 Communautés de Communes, 1 PNR, 32 Pays) et 180 personnes (techniciens ou élus).

Le réseau est sans statut. La participation au réseau est libre d'entrée.

► Les objectifs du réseau

- *Favoriser l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques* entre élus et techniciens de collectivités de la région en charge de la conduite d'une démarche de développement durable ou d'Agenda 21.

- *Capitaliser les expériences, valoriser les bonnes pratiques repérées en région*

Il s'agit d'enregistrer les expériences et les pratiques repérées au sein du réseau, de redistribuer l'information (Newsletter, réponses aux demandes d'informations, panorama des Agendas 21 en région, construction de guides pratiques...).

- *Améliorer la connaissance et la qualification professionnelle des acteurs*

Il s'agit d'organiser des ateliers sur des sujets techniques pour aider les collectivités à mettre en place des actions concrètes (mobilité durable, gestion de l'eau et biodiversité...).

En complément de ces ateliers dits techniques, seront organisés des ateliers sur des thèmes méthodologiques, sur les éléments clés de la conduite d'une démarche de développement durable ou d'Agenda 21 (concertation, évaluation, prise en compte de l'économie, du social dans les Agendas 21...).

► Le Programme de travail du réseau pour fin 2010 et 2011

- *Des ateliers d'échanges d'expériences thématiques tous les deux mois*

Ils seront organisés sur une demi journée. Un atelier sur le thème de l'évaluation se tiendra en octobre 2010. Un deuxième atelier aura lieu en décembre.

Ces ateliers thématiques pourront être complétés par *des groupes de travail* et *des visites de sites*.

- *Une séance plénière du réseau* se tiendra en mars 2011. Elle sera l'occasion de faire un premier bilan de l'activité et des outils proposés.

- *L'animation d'un espace collaboratif en ligne*. Cet outil permet aux membres du réseau de partager des documents en ligne, d'intervenir sur des forums thématiques, de publier des actualités...

- *La création d'une lettre d'information trimestrielle*.

- *La réalisation d'une enquête auprès des collectivités membres du réseau afin de :*

- recueillir les informations sur l'état d'avancement des Agendas 21 locaux, leurs modalités d'élaboration, leur besoins et attentes en termes de contenus et de méthodes pour la réalisation des projets.
- Identifier les bonnes pratiques et les personnes à solliciter pour témoigner dans le cadre des manifestations du réseau.

Les résultats de cette enquête seront valorisés à travers un document (panorama des Agendas 21 locaux en région Centre) diffusé aux membres du réseau et à l'extérieur. Ils seront également présentés lors de la séance plénière du réseau.



Le réseau régional des Agendas 21 vient compléter les dispositifs d'accompagnement aux agendas 21 locaux mis en place par la Région.

La Région accompagne les Communes, Communautés de communes qui le souhaitent, dans l'engagement d'une démarche d'Agenda 21. Une première phase de soutien, initiée dès 2007 et achevée fin décembre 2009, a permis la sensibilisation de 51 collectivités. 29 nouvelles collectivités bénéficieront de ce dispositif en 2010.

Par ailleurs, au cours de l'année 2007, le Conseil Régional a redéfini le cadre de ses négociations futures, à travers une 3^{ème} génération de règlements dont le développement durable constitue le repère majeur. Dans ce cadre, les Pays et les Agglomérations sont invités à élaborer un Agenda 21.

Afin de nourrir ces démarches, la Région a mis en place des formations sur le développement durable à destination des agents de développement des pays et agglomérations, ainsi qu'un cycle de sensibilisation/accompagnement à destination des Conseils de développement et des agents de développement et des élus des pays et agglomération. Elle a également missionné un cabinet d'étude qui réalise une assistance méthodologique préalable au lancement d'un agenda 21 sur chaque territoire.



↳ Les démarches participatives

La fin de l'année 2010 et l'année 2011 seront l'occasion de relancer les dispositifs de consultation des habitants proposés dans l'Agenda 21 mais aussi d'explorer de nouveaux modes participatifs.

► Panel d'Internautes de l'Agenda 21

Le Panel internet est un outil de consultation, une source supplémentaire pour mieux connaître les pratiques et perceptions des habitants de notre région. Il permet à tous les habitants qui le souhaitent de répondre régulièrement à de mini enquêtes internet sur des thèmes en lien avec notre Agenda 21. Aujourd'hui, le Panel compte environ 1 850 membres.

Depuis sa mise en place en 2009, deux enquêtes ont été réalisées. La première portait sur la recherche et technologie ; la seconde enquête avait pour sujet la formation professionnelle.

Le dispositif a été suspendu les premiers mois de l'année 2010, en raison des élections régionales. Une troisième enquête, avec pour thème l'environnement et l'énergie, a été lancée en septembre 2010.

La collecte et l'analyse des réponses sont assurées par une société spécialisée. Les résultats des enquêtes sont à la disposition de tous puisque publiés sur le site Internet de la Région.

► Forums territoriaux

Entre le 30 mars et le 9 juillet 2009, la Région Centre avait organisé 24 forums territoriaux sur les 23 zones d'emploi de la région afin de recueillir l'avis et les contributions des habitants sur les trois grandes thématiques suivantes :

- les mutations économiques, l'emploi et la formation,
- la préservation de l'environnement, l'énergie et les transports,
- la vie sociale et culturelle.

Au total, environ 3 270 personnes ont accepté de consacrer 2h30 chacune à cet exercice de démocratie participative. Une synthèse régionale de ces rencontres a été adressée à tous les participants après avoir été présentée à la session d'octobre 2009 du Conseil régional.

Une deuxième série de forums territoriaux sera organisée entre octobre 2010 et avril 2011 dans le cadre du processus l'élaboration du SRADDT. L'objectif est d'aller à la rencontre des habitants, des décideurs publics et privés pour débattre avec eux des propositions d'orientations stratégiques du SRADDT. Une réunion préparatoire à chaque forum sera organisée sur chaque zone d'emploi quelques semaines avant la date fixée. Il s'agira de définir les thématiques à traiter dans la plus grande concertation avec les acteurs du territoire. Outre les forums territoriaux, le volet participatif du processus d'élaboration du SRADDT prévoit l'organisation de panels de citoyens.

Chaque panel, constitué de quinze à trente personnes volontaires mais choisies pour être représentatives des habitants (âges, profession, lieu d'habitation), devra répondre à un questionnaire, en bénéficiant, pour éclairer sa réponse, de l'intervention d'experts et de pédagogues du sujet considéré.



Conseil régional du Centre

Délégation générale
Stratégie, Europe,
Partenariat et Transversalité

Tél. : 02 38 70 30 10
Fax : 02 38 70 31 25

9, rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 70 30 30
Fax : 02 38 70 31 18

www.regioncentre.fr